



L'économie maritime bretonne à la loupe : une vision collective et partagée

François Rivoal

Directeur d'études à l'Agence d'urbanisme à Brest (ADEUPa)

Lucie Bianic

Chargée d'études économie maritime, ADEUPa

Une définition multiple de l'économie maritime

La notion d'économie maritime regroupe une multitude d'activités et de filières. La divergence des attentes et de positionnement des acteurs économiques entravent trop souvent la capacité à partager une même définition. Par exemple, la pesée des activités maritimes réalisée par le pôle mer ne concerne pratiquement que des établissements de droit privé. L'observatoire national de la métallurgie se limite à la filière de la construction navale et aux énergies marines renouvelables. La Direction des affaires maritimes estime à 6 170 le nombre d'emplois dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Bretagne.

En 2014, le CESER¹ a publié : « Économie maritime en Bretagne : changeons de regard ». L'une des principales préconisations de ce rapport est la construction d'une définition et d'une méthode partagées et partenariales.

En partenariat avec l'Ifremer, l'INSEE a proposé une vision globale et nationale de l'économie maritime en 2015. Le tourisme littoral est le premier secteur maritime de France avec 227 600 emplois ; vient ensuite l'intervention publique avec 69 200 emplois. La Bretagne concentre 80 199 emplois maritimes en 2012 la plaçant en deuxième position des régions françaises derrière la Provence-Alpes-Côtes d'Azur. La zone d'emploi de Brest se détache au niveau national avec 18 % des emplois total dans le domaine maritime. Si l'ordre de grandeur peut être jugé comme juste, la ventilation de l'emploi par typologie d'activités mérite d'être affinée.

1. *NDLR : Conseil économique, social et environnemental régional*

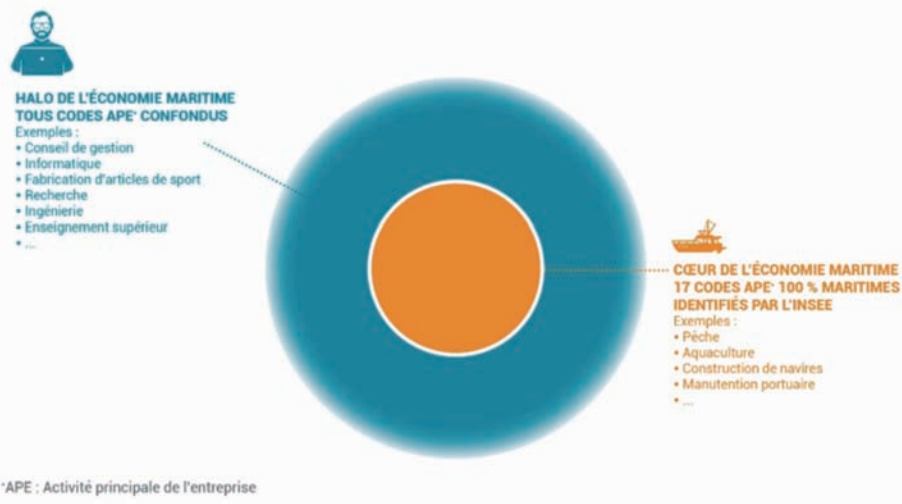
Qu'est-ce que l'économie maritime ?

Les réseaux des agences d'urbanisme et de développement et celui des CCI bretonnes ont élaboré collectivement une définition et une méthode d'identification de l'économie maritime. Selon cette approche, une activité est maritime si dans un cas fictif où la mer n'existait pas, cette activité disparaîtrait. Prenons le cas de Naval Group qui est identifié dans la filière de la construction navale. La mer est inhérente à son fonctionnement. À contrario, l'entreprise Synutra, bien qu'utilisant le port de commerce de Brest pour l'exportation de ses produits (lait en poudre), n'est pas concernée par l'économie maritime. En effet, la mer n'est pas une condition *sine qua non* à son existence

La question est plus complexe pour les activités qui ne sont que partiellement maritimes. Certaines entreprises ou institutions consacrent une partie de leur activité à l'économie maritime. À partir de quel seuil, faut-il considérer qu'un établissement est maritime ? La dépendance économique à une activité peut être définie en s'inspirant du droit à la concurrence « *comme l'impossibilité pour une entreprise de disposer d'une solution techniquement et économiquement équivalente aux relations contractuelles qu'elle a nouées avec une autre entreprise* »³. Pour statuer sur une dépendance économique, la jurisprudence a retenu, notamment comme critère, la part du chiffre d'affaires d'une entreprise lié à une autre. Plusieurs seuils ont été évoqués et celui de 25 % a été arbitrairement retenu ; c'est également celui

D.R.

L'ÉCONOMIE MARITIME SELON LES RÉSEAUX DES CCI ET DES AGENCES D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE BRETAGNE



2. NDLR : Chambre de commerce et de l'industrie

3. Arrêté n°151 du 12 février 2013 de la cour de cassation chambre commerciale, financière et économique.



retenu par l'observatoire maritime de l'Audélor. Lorsqu'un établissement a été identifié comme maritime, l'ensemble des effectifs sera retenu.

Les domaines maritimes retenus

Une fois le contour de l'économie maritime dessiné, les différentes composantes de ce vaste champ d'activités sont également à définir. La nomenclature d'Ifremer a été retenue comme base de répartition. La filière nautisme a été rajoutée alors que le tourisme littoral n'est pas pris en compte.

Méthodologie : les 16 filières

D.R.

Filières Observatoire régional de l'économie maritime	Filières IFREMER (DEMF 2016)
Produits de la mer alimentaires	Produits de la mer
Produits de la mer non alimentaires	
Construction navale	Construction navale
Transport maritime et fluvial	Transport maritime et fluvial
Production d'énergie	Production d'énergie
Services parapétroliers et parageziars offshore	Services parapétroliers et parageziars offshore
Câbles sous-marins	Câbles sous-marins
Extraction de granulats marins	Extraction de granulats marins
Travaux publics maritimes et fluviaux	Travaux publics maritimes et fluviaux
Assurance maritime et transport	Assurance maritime et transport
Domaine public : Marine nationale	Domaine public : Marine nationale
Domaine public : Recherche marine	Domaine public : Recherche marine
Domaine public : Intervention publique dans le domaine maritime	Domaine public : Intervention publique dans le domaine maritime
Domaine public : Protection de l'environnement littoral et marin	Domaine public : Protection de l'environnement littoral et marin
Nautisme : Industrie nautique	-
Nautisme : Commerces et services	-
Nautisme : Ports de plaisance	-
Nautisme : Activités nautiques	-
Equipements loisirs et culture	-
-	Production de sel
-	Tourisme littoral

Observatoire régional de l'économie maritime

27 000 emplois maritimes dans le Pays de Brest

Au total, 960 établissements représentant 27 000 emplois ont été recensés dans le pays de Brest. Cela correspond à 16 % de l'ensemble des emplois. En termes d'emploi, le pays de Brest pointe au premier rang des pays bretons. Le premier acteur maritime est la base de Défense Brest Lorient qui rassemble 15 800 emplois. Certaines fonctions de cet acteur aux multiples facettes se retrouvent dans le domaine de la recherche (avec le SHOM⁴) ou de l'enseignement supérieur (ENSTA⁵).

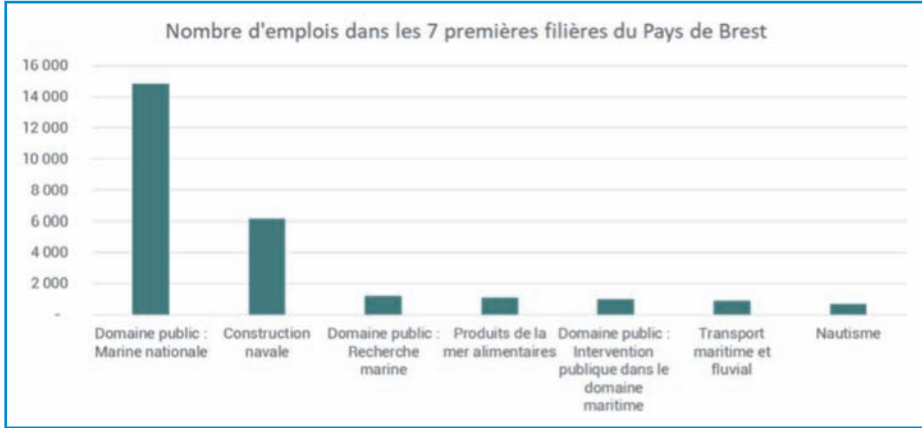
Vient ensuite la filière de la construction et réparation navale avec

4. NDLR : Service hydrographique et océanographique de la Marine

5. NDLR : École nationale supérieure des techniques avancées

6 150 emplois. Les établissements de Naval Group et de Thales rassemblent près de 70 % des postes de cette filière.

D.R.



La recherche marine rassemble 1 200 emplois environ dans le pays de Brest soit 4,5 % de l'ensemble des emplois maritimes : Ifremer et le SHOM en sont les principaux employeurs. Le territoire étoffe son offre de fonctions métropolitaines dont le rayonnement est national, voire mondial. Le prochain transfert du siège de l'Ifremer à Brest en est un symbole.

Ces trois premiers secteurs d'activités maritimes représentent 82 % de l'ensemble des emplois maritimes du pays de Brest.

Sources

Réseau des CCI des Agences de développements et d'urbanisme de Bretagne – Insee, Sirene – DIMR NAMO – Dares/Direccte Bretagne – BDI Craft

Institut Français de la Mer

47, rue de Monceau - 75008 Paris

Tél.: 01 53 89 52 08 - institutfranc@aol.com

Rejoindre et soutenir l'IFM



Promouvoir sans relâche les activités maritimes, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter la voix de tous ceux pour qui la mer est une priorité, tels sont les objectifs majeurs de l'Institut Français de la Mer, le « Parti de la Mer ».